

## **AVIS DU BUREAU DU PATRIMOINE DE LA TOPONYMIE ET DE L'EXPERTISE CONCERNANT LE PROJET *RÉSIDENCES SÉVILLE***

Le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise (BPTE) et l'arrondissement de Ville-Marie (AVM) se sont réunis le 25 mars 2008 pour discuter des valeurs de l'îlot comprenant l'ancien théâtre Séville dans le but de rédiger un énoncé d'intérêt patrimonial pour cet îlot.

L'énoncé d'intérêt patrimonial a été intégré à un document préparé par l'AVM, intitulé *projet résidences Séville : Évaluation patrimoniale des édifices à démolir et annexe.*

L'énoncé définissait l'intérêt patrimonial de ce lieu de la façon suivante :

*L'intérêt patrimonial de l'îlot comprenant l'ancien théâtre Séville repose sur sa représentativité de l'importance de la rue Sainte-Catherine et de l'ancien théâtre Séville en tant que lieu culturel, sur la variété et la qualité de ses façades sur Sainte-Catherine et sur l'importance de son principal concepteur, l'architecte Louis-Joseph Cajetan Dufort.*

Les éléments caractéristiques dans lesquels s'incarnent les valeurs ont été identifiés comme les suivants :

- *Les façades des bâtiments situés aux 2219, 2201-2209, 2187-2195, rue Sainte-Catherine;*
- *La façade de l'ancien théâtre Séville;*
- *Le vestige de l'ancienne église (la façade arrière du théâtre Séville).*

L'énoncé comportait aussi les notes suivantes :

*Des données historiques plus complètes sur l'occupation successive des bâtiments, l'importance du théâtre Séville dans l'œuvre de l'architecte Cajetan Dufort et dans la production courante et sur l'histoire du quartier auraient pu préciser et peut-être modifier certaines des idées énoncées dans ce document.*

*Une étude de l'ensemble de la rue Sainte-Catherine et ses qualités serait par ailleurs utile à la compréhension de cet îlot et des autres qui contribuent à son caractère d'ensemble.*

Après la rédaction de l'énoncé d'intérêt patrimonial, le BPTE n'a pas été interpellé pour rédiger des orientations pour le site et n'a pas été impliqué dans le suivi du projet de transformation présenté par le promoteur.

Le BPTE formule les commentaires suivants sur le projet de règlement inclus au sommaire décisionnel :

*Le règlement autorisant la démolition, la construction et l'occupation d'un bâtiment résidentiel et commercial situé sur la rue Sainte-Catherine ouest, entre les rues Chomedey et Lambert-Closse ne comporte pas de dispositions favorisant une réelle conservation des éléments caractéristiques identifiés dans l'énoncé d'intérêt patrimonial.*

Seuls les articles 27 et 28 énoncent des conditions à la démolition des bâtiments situés aux 2219, 2187-2195 et 2153-2159, rue Sainte-Catherine ouest, qui sont d'en intégrer des éléments au nouveau projet et de les documenter pour en perpétuer la mémoire.

Le BPTE formule les commentaires suivants sur le projet de transformation qui est décrit et illustré dans le sommaire décisionnel :

- Aucune étude supplémentaire sur l'occupation successive des bâtiments, ni sur l'importance comparative de l'architecture du théâtre Séville n'a été fournie;
- L'étude demandée sur les qualités patrimoniales de l'ensemble de la rue Sainte-Catherine vient tout juste d'être lancée et ses conclusions ne seront pas connues avant quelques mois;
- Aucun des éléments significatifs identifiés dans l'énoncé d'intérêt patrimonial n'est conservé dans le cadre de ce projet;
- Le seul geste de conservation proposé consiste à intégrer des artefacts des bâtiments démolis dans l'aménagement du jardin proposé du côté de la rue Lambert-Closse, ce qui ne correspond pas aux règles de l'art de la discipline de la conservation.

L'idée de conservation du patrimoine est donc totalement absente du projet proposé. Le projet rendra bien sûr l'îlot plus attrayant et plus vivant à court terme. Sa participation au caractère d'ensemble de la rue Sainte-Catherine peut toutefois être mise en doute. Il y aurait lieu de reporter l'évaluation de cette composante après le complément de l'étude sur la rue Sainte-Catherine, actuellement en cours.

Préparé par :  
Jean Laberge  
Architecte  
Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise